



## OFFRE D'EMPLOI CHARGÉ DE PROJET POLITIQUE DES AÎNÉS (POSTE CONTRACTUEL)

**Employeur :** Municipalité de Kiamika  
3, chemin Valiquette  
Kiamika (Québec) J0W 1G0  
Téléphone: 819 585-3225  
Télécopieur : 819 585-3992

**Fin du concours :** Le vendredi 14 février 2014, à 14 h

**Embauche :** Le lundi 10 mars 2014

**Type de contrat :** Contractuel (12 mois)

### Description du poste

La Municipalité de Kiamika est à la recherche d'un(e) contractuel(le) pour l'élaboration d'une politique des aînés. Sous l'autorité de la conseillère responsable de la Politique des aînés et de la directrice générale, le titulaire coordonne l'élaboration de la politique des aînés, incluant la préparation d'un plan d'action. Les principales responsabilités seront les suivantes :

- Soutenir le comité de travail dans l'élaboration de la politique des aînés (démarche Municipalité amie des aînés)
- Convoquer et animer l'ensemble des réunions des comités MADA, rédiger les ordres du jour ainsi que les comptes rendus
- Assister aux rencontres du comité
- Planifier, organiser et animer les consultations publiques
- Coordonner et animer le travail d'élaboration de la politique
- Effectuer le plan de communication
- Réaliser le portrait du milieu
- Identifier les besoins des aînés
- Préparer les outils de consultation
- Tenir des rencontres individuelles, si nécessaires
- Colliger les données recueillies
- Validation à l'interne (administrative)
- Favoriser la concertation avec le milieu
- Rédiger les rapports afférents à la démarche (portrait de la situation, rapport de consultation, politique et plan d'action)
- Accompagnement en vue du lancement de la politique et de son plan d'action
- Effectuer toutes autres tâches connexes

### Exigences

- Posséder une formation académique de niveau collégial ou toutes autres expériences pertinentes
- Excellentes habiletés de communication écrite et orale
- Posséder une bonne maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral
- Démontrer une capacité d'analyse

- Faire preuve d'initiative et de créativité
- Maîtriser les logiciels Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint)

### Salaires et avantages

Un montant forfaitaire de 15 000\$ est alloué pour réaliser ce contrat. Ce montant inclut les frais de repas et de déplacement ainsi que toutes les autres dépenses reliées à la fonction. La date d'échéance pour réaliser les objets mentionnés dans les responsabilités est le 31 mars 2015.

### Dépenses incompressibles

☞ Lors de la dernière séance du conseil, la Municipalité de Kiamika a autorisé les diverses dépenses incompressibles inhérentes au fonctionnement de la Municipalité. Ces dépenses, au montant de 1 227 130\$, se situent principalement au niveau de la rémunération des employés, cotisations de l'employeur, téléphone, internet, vérification des comptes, assurances, diverses ententes intermunicipales, contribution pour la Sûreté du Québec, contrat d'enlèvement de la neige, quote-parts pour les équipements supralocaux, quote-part à la MRC, quote-part à la RIDL, électricité, huile à chauffage, etc.;

### Subventions accordées- organismes divers

☞ Comme par les années passées, la Municipalité de Kiamika a accordé des subventions à divers organismes de la région afin de contribuer à la continuité des opérations de ceux-ci. Le montant total accordé par la Municipalité est de l'ordre de 3 940\$.

### Incendie

Nous tenons à souhaiter la bienvenue aux nouveaux pompiers qui ont été engagés au cours des dernières semaines, soit;

- Patrice Labrecque
- Charles Carrier
- Philippe Lacroix (pompier auxiliaire)

Si vous êtes intéressé à faire partie de notre brigade, vous pouvez contacter Monsieur Simon Lagacé au 819 585-9155.

### Tournoi de hockey bottine

Nous tenons à féliciter les deux organisateurs du tournoi de hockey bottine, tenu les 17, 18 et 19 janvier dernier, soit Messieurs Philippe Lacroix et Anthony Forget; l'organisation d'un tel événement est une tâche ardue qu'ils ont su relever avec brio!

## Remerciement aux bénévoles de la Fête de Noël

La municipalité de Kiamika désire remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans l'organisation et la tenue de la Fête de Noël de la municipalité, qui s'est déroulée le 14 décembre dernier.

Grâce à vous, tous les enfants participants sont repartis avec de précieux souvenirs de cette journée qui a sans aucun doute été remplie de magie et de bonheur pour tous et chacun.

Merci pour votre soutien et votre implication!

## Recherche photos anciennes

Afin de permettre la finalisation du guide de la Route du Lièvre Rouge, la Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides est à la recherche de photos anciennes concernant les immeubles suivants:

- ⊗ Pont Moïse Deschambeault
- ⊗ Maison Trefflé-Lachaine au 16, 6<sup>e</sup> rang
- ⊗ Maison Portelance au 29, Principale
- ⊗ La croix sur la montagne
- ⊗ Maison Alexis Pilon au 71, chemin de la Lièvre
- ⊗ École 1, chemin Valiquette
- ⊗ Maison Joseph Maillé au 83, chemin Valiquette

Si vous possédez des photos qui pourraient être intéressantes et que vous désirez les partager, n'hésitez pas à contacter Madame Danielle Ouimet, chargée de projet, au 819 597-2160 ou au [danielleouimet@tlb.smypatico.ca](mailto:danielleouimet@tlb.smypatico.ca), et ce, au plus tard le 31 janvier.

## Message du Comité des loisirs de Kiamika

Hé les jeunes! Nous sommes de retour. Le Comité des loisirs de Kiamika est heureux d'annoncer qu'il organisera sa seconde soirée dansante pour nos enfants de 8 à 16 ans à la salle municipale de Kiamika, 4, chemin Valiquette.

Cette soirée, supervisée par des adultes, a pour but de rassembler nos jeunes dans un lieu sécuritaire où ils pourront s'amuser, danser et chanter sur des rythmes variés. Notre DJ sera sur place pour animer le tout. Nous attendons tous les jeunes intéressés par cette activité le vendredi, 24 janvier 2014, dès 19 h 00. Le tout devrait se terminer vers 23 h 00.

Le prix d'entrée est de 2\$. Des grignotines et des eaux gazeuses seront disponibles à prix modique. Aucune boisson alcoolisée ne sera acceptée sur place ou même à l'extérieur de la salle.

On vous attend en grand nombre!

